

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2015-54 en date du 02/09/2015 concernant l'aménagement de toilettes publiques dans Le Bourg :

Le Conseil Municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 02 Septembre 2015, à 19H30, suivant convocation en date du 26 Août 2015, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Mme DUFOUR Aurore a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	10	2	10	12	12	0

Présents : MM. FAUCHER Alain, DESROCHE Roger, HARGE Andrée, DUFOUR Aurore, LATOUR Christelle, DUBREUIL Marc, CASTANET Christine, ALAMARGOT Sylvie, ARMAND Thierry, DUCHEZ Michel.

Représentés : BERGER Thierry procuration à FAUCHER Alain, JACQUET Michel procuration à DUCHEZ Michel.

Le maire rappelle au Conseil Municipal que l'étude de faisabilité et le plan de financement pour l'aménagement de toilettes publiques dans le Bourg a été approuvé par délibération du 12 mai 2015.

Une demande de subvention a été déposée, comme prévu dans la délibération, auprès de la Commission des Finances du Sénat dans le cadre des aides aux communes en vue de réaliser des travaux divers d'intérêt local. Il conviendrait toutefois, pour compléter cette demande, de déposer un dossier auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Le maire présente donc un nouveau plan de financement faisant apparaître ces deux demandes de subventions.

DEPENSES	Montant
Travaux HT	23300,00
Honoraires HT	7500,00
Frais annexes HT	1500,00
TVA 20 %	6460,00
TOTAL	38760,00

RECETTES	Montant
Subvention Sénat	5000,00
Subvention Conseil Départemental	9700,00
Emprunt	15000,00
Fonds propres	9060,00
TOTAL	38760,00

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

MANDATE le Maire pour demander l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

A La Geneytouse, le 03 Septembre 2015

Le Maire,

Alain FAUCHER

